

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Tél. : 01.48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 9 octobre 2004
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M. Hamann
M^{me} de La Chapelle
M. Desjeux
M^{me} Pierrard

Président
Vice-présidente
Secrétaire Général
Trésorière

et

M^{mes} de Confevrou, Demsar, Langlois, Védrine,
MM. Chomette, Courtenay, Duval, Huwaert, Langlois, Turpault.

Étaient excusés :

MM. Majewski, Mésognon, Noye, Spitzer.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

I - La vie du Cercle

- La brochure du Président intitulée « Il était une fois deux cœurs » a été envoyée entre autres aux membres du Cercle et à un certain nombre de personnalités. Elle reprend l'historique des actions du Cercle dans cette affaire de cœurs. Cela a permis d'éviter l'unanimité sur cette affaire.
- Le prochain Cahier Louis XVII sera le n° 32 ; on y trouvera plusieurs articles fort intéressants.
- Le Président a reçu plusieurs demandes d'inscription ; cela montre que la Question n'est pas « enterrée ».

II - Échos de l'été

- *par Mme de La Chapelle*

Après la cérémonie du 8 juin à Saint Denis, qui concrétisa dans l'esprit du public une erreur historique et fit attribuer à Louis Charles le cœur de Louis Joseph, le doute se glissa dans l'esprit des organisateurs. Nous avons appris ainsi que le ministère n'était pas d'accord avec cette manifestation, mais qu'il considérait que l'arrêter serait un scandale éclatant, qui risquait d'ameuter les médias. Même son de cloche chez un certain nombre de membres de l'Institut de la Maison de Bourbon qui n'avaient guère apprécié l'initiative de l'organisateur, M. de Bauffremont.

Le plus curieux fut la réaction de M. Delorme, qui ayant vu le gouvernement et une grande majorité du Gotha désertier la cérémonie, expliqua la chose par un rejet du prince espagnol, don Luis Alfonso, dont justement cette cérémonie visait à établir les prétentions. Je le cite :

« Cette qualité de chef de la maison de Bourbon et le titre de duc d'Anjou revendiqués par don Luis Alfonso, lui sont déniés par l'ensemble des familles régnantes ... la nationalité française de ce petit fils d'Alphonse XIII ne saurait faire de lui un prince de France etc. ». Tout l'article serait à citer ! Et voilà comment M. Delorme, qui fut aux côtés du prince lors de la conférence de presse d'avril 2000 sur l'ADN, retourna sa veste en constatant que le Gotha avait boudé la cérémonie. Voici la liste exacte des participants, presque tous des princes de Bourbon Parme, parents de Charles Emmanuel de Bourbon Parme, président du Mémorial de France à Saint Denis :

Don Luis Alfonso de Bourbon, duc d'Anjou, Archiduc Karl d'Autriche, P^{ce} et P^{cesse} Michel de Bourbon Parme, P^{cesse} Hélène de Yougoslavie, P^{ce} Jean de Luxembourg, P^{ce} et P^{cesse} Édouard de Lobkowicz (née Bourbon Parme), P^{cesses} Tania, Astrid, Raphaëlle de Bourbon Parme, P^{ce} Axel de Bourbon Parme, Alexandre et Hélène Skinas (enfants de

Chantal de Bourbon Parme), P^{ces} Rémy et Amaury de Bourbon Parme, P^{cesses} Marie-Thérèse, Cécile, Elisabeth de Bourbon Parme P^{ce} et P^{cesse} Charles Emmanuel de Bourbon Parme, P^{ce} et P^{cesse} André de Bourbon Parme, P^{cesses} Zita, Chantal, Charlotte de Bourbon Parme.

III - État des Recherches

- par Mme de La Chapelle

Les deux cercueils du cimetière Sainte Marguerite

Revenons en 1795 et penchons-nous sur le premier des mystères du cimetière Ste Marguerite, le transfert du corps de l'enfant du Temple d'une bière en bois blanc dans un cercueil de plomb, à l'initiative du fossoyeur de l'époque, Pierre Bertrancourt, surnommé Valentin. C'est le récit de son ami Decouflet que les commissaires de police qui enquêtèrent sous la Restauration jugèrent digne de confiance, plutôt que les récits approximatifs de l'entrepreneur Voisin ou du commissaire Dusser, plutôt destinés à les mettre en valeur qu'à rendre compte de la réalité historique.

Il semble que l'action de Bertrancourt puisse se décomposer en trois étapes, et qu'il n'ait pu effectuer le transfert définitif qu'au bout d'un certain laps de temps, nous verrons pourquoi. Il est certain que le jour de l'inhumation, dans la soirée du 22 prairial an III, l'enfant enterré sous l'identité de Louis XVII fut mis dans une fosse commune. Rappelons qu'au cimetière Ste Marguerite, ces fosses étaient constituées par de petits carrés encadrés par des allées d'accès. C'est bien parce que la mise en terre eut lieu dans une de ces fosses que Bertrancourt fut obligé - sans doute avec la plus extrême prudence - de faire un premier signe sur la bière en bois avec de la craie au cours des funérailles. (Lettre de l'abbé Raynaud à Beauchesne, datée de 1837. Vicaire à Ste Marguerite depuis 1803, l'abbé avait bien connu Bertrancourt).

Très peu de temps après - deux ou trois nuits d'après l'abbé Raynaud - et après l'arrêt définitif de la surveillance du cimetière par la police, Bertrancourt rechercha la bière, décloua une planche du cercueil pour vérifier la présence d'un enfant dont le crâne avait été scié et mit à ce moment là une marque plus durable, une croix faite en lattes de bois.

Pourquoi ? La réponse est assez simple : le fossoyeur ne disposait sans doute pas encore à ce moment là d'un cercueil de plomb. Il lui fallut en trouver un exemplaire en bon état dans son cimetière, et cette enquête dut lui prendre un certain temps. D'après l'expertise et la photogravure de l'Illustration de juin 1894 représentant ce cercueil, il s'agit d'une bière en plomb du 17^{ème} siècle, où l'emplacement de la tête est clairement marqué. C'est l'abbé Henri Gaulle qui va nous révéler la troisième marque faite par Bertrancourt. Voici son témoignage, daté du 23 décembre 1886 :

« Bien avant que j'aie été amené à m'occuper, à un point de vue historique, de l'exhumation des restes de Louis XVII, M. l'abbé Bossuet (curé de St Louis en l'Île) m'avait plusieurs fois entretenu du souvenir qu'il en avait gardé, puisqu'il en avait été témoin. Depuis, il m'en a souvent parlé, et il se rappelle qu'au mois de novembre 1846, à un quantième qu'il ne saurait préciser, il assista, à une heure avancée de la soirée, au premier examen que le docteur Milcent fit au presbytère de Ste Marguerite des ossements qu'on venait de découvrir, en creusant pour la fondation d'un petit bâtiment dans le cimetière qui touche à l'église. Le cercueil de plomb qui contenait, supposait-on, les restes du petit Dauphin, fut transporté dans l'appartement de M. le Curé (l'abbé Haumet), où se trouvait également, avec quelques médecins, M. l'abbé Serres, alors vicaire de St Thomas d'Aquin, et comme M. l'abbé Bossuet, ami de M. Haumet. **Sur le cercueil était une marque reproduisant grossièrement, mais de façon à ne pas s'y tromper, une fleur de lis** ».

Le témoignage de l'abbé Gaulle est capital : il marque le suivi indubitable du transfert d'une bière à l'autre, volontairement indiqué par Bertrancourt. Il est difficile de refuser l'évidence : c'est bien l'enfant du Temple inhumé en 1795, qui a été découvert dans le cercueil de plomb exhumé en 1846 par l'abbé Haumet, et non, comme voudraient le croire certains, un quelconque rebut d'hôpital.

Dernière minute : scandale de fouilles clandestines au cimetière Ste Marguerite

Première alerte sur Internet : au mois d'août, un touriste italien constate des travaux dans le cimetière Ste Marguerite.

En septembre, branle-bas de combat. Tout le côté de l'église Ste Marguerite a été dégagé sur une profondeur d'1m50 à 2 mètres pour - officiellement - effectuer la restauration des parements de la façade extérieure ; lesquels, d'après l'avis d'un architecte, n'apparaissent pas en si mauvais état ! Il ajoute qu'il aimerait qu'on puisse en dire autant de toutes les églises ... Troisième étape : les photos qui circulent sur Internet et que je vais vous montrer. Elles prouvent que la tombe de l'enfant du Temple, un souvenir historique incontournable de l'histoire de Louis XVII, a été entièrement dégagée et que malheureusement, elle a été



ouverte par effraction. En effet :

Vous constaterez en haut du muret de brique qui délimite le caveau et à gauche d'une des deux dalles de pierre qui en constituent le couvercle, **deux éclats de brique, récents, avec des arêtes vives**. Le premier éclat est assez considérable, de forme oblongue, **avec une pointe dirigée vers l'extérieur de la dalle**. Le second éclat, plus petit, a une pointe dirigée vers le même angle. Ces éclats extrêmement nets démontrent l'emploi d'un système de leviers destinés à soulever la dalle vers laquelle ils sont dirigés ; ce qui a eu pour résultat d'ébrécher les deux briques d'appui.

Sur la deuxième photo, à droite du madrier d'étau, on peut constater un éclat de brique en longueur, dû à la trace d'un **levier dirigé vers le centre de la dalle de droite**.

Ces traces de levage sont une preuve indiscutable de l'effraction récente du caveau, qui a ensuite été refermé et badigeonné d'une large couche de ciment frais, très repérable. Contrairement aux assertions de l'administration, la tombe était auparavant parfaitement et solidement fermée. Il n'a pas été facile de l'ouvrir !

Elle a été forcée il y a très peu de temps.

Les fouilles du cimetière sont menées par le Département d'Histoire de l'Archéologie et de l'Architecture de Paris, **DHAAP**. C'est sous ce sigle que des ouvriers entassent dans des sacs poubelles des ossements en vrac prélevés dans le cimetière (Encore une initiative scandaleuse ...).

Que veut dire tout ce remue-ménage dans un endroit historique ? Qu'a-t-on effectué en secret à l'intérieur du caveau de l'enfant du Temple ? Quels prélèvements y ont été faits clandestinement ?

On a tout à craindre de ce genre d'agissements de la part d'une administration qui aimerait faire disparaître tous les restes biologiques susceptibles de faire reparler de l'affaire Louis XVII. Circulez, il n'y a plus rien à voir ...



• par M. Duval

Autour de Robespierre

a) **La marquise de Chalabre agent double**

Ce texte sera publié dans un prochain Cahier Louis XVII.

b) **L'incorruptible précepteur du Dauphin**

Dans son livre « Anecdotes relatives à quelques personnes de la Révolution HARMAND de la Meuse (1751-1816) explique qu'au printemps 1792 il s'agissait de nommer un gouverneur au Dauphin. Le marquis de Bouille, Condorcet, Sieyès furent pressentis. Mais quelques fins politiques en firent parler à Marie Thérèse de Savoie Carignan, princesse de Lamballe et pensaient à Robespierre. Celui-ci était populaire, sa nomination profiterait au Roi : ou bien il quitterait l'opposition ou bien il serait abandonné. La Princesse de Lamballe accepta de parler au Roi. Louis XVI fit donc transmettre 3 propositions à Robespierre :

1. Il aurait le titre et émoluments de gouverneur et attributs honorifiques mais non la fonction intérieure.
2. Il se réunirait d'avance à la cour pour arrêter ou tempérer les propos de la révolution et ferait un journal dans ce sens et professerait la même doctrine à la Tribune des Jacobins pour mériter l'honneur du Roi.
3. Qu'il donnerait sa démission de la place d'accusateur public du tribunal criminel de la Seine (Démission de Robespierre le 14 avril 1792).

Il y eut trois entrevues entre Madame de Lamballe et Robespierre. Lors de ses entrevues trois autres personnages y participèrent. On ignore leurs noms mais certains historiens ont dit que la Marquise de Chalabre en était (?).

Robespierre souscrivit à tout et démissionna de son poste d'accusateur public. Marat soutient Robespierre comme gouverneur idéal du Dauphin. ARNAUD de la Porte intendant de la liste civile mis des fonds de Louis XVI pour que le journal soit créée: LE DÉFENSEUR DE LA CONSTITUTION.

Mais un article de Girey-Duprés journaliste dans le journal LE PATRIOTE FRANÇAIS de Brissot en fin avril 1792 démasquait Robespierre disant qu'il était payé par le cabinet Autrichien.

Sylvain Maréchal (article du 28 avril 1792 - 5 mai 1792) dénonce Robespierre comme ayant participé à des réunions secrètes avec la Lamballe. Marie Antoinette indignée, fit nommer le 7 août 1792 le comte de FLEURIEU, ancien ministre de la Marine, comme gouverneur du Dauphin.

Dès lors ARNAUD de la Porte est arrêté et refuse de révéler la correspondance secrète des chefs de la Gauche avec la Monarchie.

Il passe le 17 août 1792 au Tribunal créé par Danton et Robespierre et le 24 août 1792 il est guillotiné.

Robespierre cru alors qu'on lui avait tendu un piège et réagit en faisant exécuter Delaporte.

Toujours d'après HARMAND de la Meuse Robespierre serait l'auteur de l'arrestation et l'exécution de la

Princesse de Lamballe.

A l'aide de ses explications, nous comprenons mieux pourquoi Robespierre aurait fait sortir du Temple son jeune prisonnier dans la nuit du 24 et 25 mai 1794.

Plusieurs semaines avant Thermidor, Robespierre préparait les grandes manœuvres et tous ses fidèles savaient qu'il y aurait un changement brutal dans la politique de la France.

On rapporte qu'un des fidèles de Robespierre aurait dit quelques temps avant le 9 Thermidor : « bientôt vous aurez un Roi »

En outre, après Thermidor de nombreux conventionnels tel que Fouché, Tallien, Courtois ont dit que Robespierre voulait épouser la fille de Louis XVI qui était toujours prisonnière au Temple.

Il n'est pas impossible que l'idée d'être un nouveau monarque lui ait germée dans l'esprit de Robespierre tout en gardant dans un endroit secret le fils de Louis XVI.

c) Les bourgades du sud parisien : refuges et abris pour les complots de Robespierre

CHARENTON :

HUMBERT (ami de Robespierre) propriétaire du logement de Robespierre rue Saintonge, devenu chef de bureau des fonds au Ministère des affaires étrangères, échappe à la guillotine. Il recevait régulièrement Robespierre et Danton ainsi que Pache et Hébert.

MAISON ALFORT :

DESCHAMPS, agent de la commission du commerce et d'approvisionnement, aide de camps d'Hanriot, guillotiné le 5 fructidor 1795. Il avait acheté la maison Le Chanteur pour 400.000 livres. C'est actuellement la mairie de Maisons-Alfort. Deschamps et Hanriot avaient volé l'argenterie de la princesse de Chimay.

CHOISY :

Maire VAUGEOIS, beau-frère de Duplay.

Fils VAUGEOIS, directeur de l'hôpital militaire (ancien château de Choisy transformé en hôpital militaire)

LENOIR, agent national et policier.

LIONNAIS, épiciier devenu directeur de la fabrique d'armes.

SIMON, ancien palefrenier, joueur de violon devenu concierge de l'hôpital.

RAMOGER, agent national, conducteur du véhicule personnel de Robespierre.

LOUVEAU, ancien cuisinier devenu garde magasin des effets militaires.

BONNARDOT, ami d'Hanriot, acheta le petit château de Choisy.

Nicolas FAUVELLE, employé à la fabrication des assignats achète pour le compte de Danton une grande maison à Choisy.

BAUDEMONT, ancien jardinier à Thiais, travaillait pour le compte de Vaugois, membre avec un frère LAVIRON de la commission populaire.

BENOIT, ancien orfèvre du clergé, membre du comité révolutionnaire de Choisy, ami de Gobeze a acheté les écuries du château et les terrasses de la Pompadour.

ROBESPIERRE possédait à Choisy une voiture personnelle.

AUZAT, gendre de Duplay, devenu directeur des transports militaires.

MATHON, administrateur des charrois.

VANVES :

Ancien couvent acheté par la CHALABRE pour le compte de Robespierre.

La famille RIBOUT, blanchisseurs au Temple, y avait installé son entreprise de blanchisserie.

Les femmes de Vanves avaient monté un complot qui échoua dans le but de faire évader Marie-Antoinette.

ISSY :

ROBESPIERRE y venait avec COUTHON, Hanriot chez AUVRAY ancien couvreur du Roi cousin de Duplay et allait se reposer dans le parc de la princesse de Chimay.

Le conventionnel FRESSINE accusa Robespierre d'avoir passé ses 40 jours d'absence à l'assemblée, dans le parc du château de Chimay. Il faut savoir que le parc du château s'étendait jusqu'à Meudon.

IV - Questions Diverses

La séance est levée à 17h00

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux